

## Appel à candidature

### 1. Affiliation

L'Académie de l'Université d'Hiroshima (faculté des sciences humaines et sociales)

### 2. Poste

Maître.sse de conférences ou professeur.e assistant.e (1)

(En fonction des résultats de l'évaluation effectuée au moment de l'embauche, la personne recrutée aura l'un des statuts suivants : maître.sse de conférences titulaire ; maître.sse de conférences en pré-titularisation conditionnelle ; professeur.e assistant.e en pré-titularisation conditionnelle)

### 3. Début du contrat

le 1<sup>er</sup> avril 2022

### 4. Conditions d'emploi

Période d'emploi en pré-titularisation conditionnelle :

- 7 ans au cas où le.la maître.sse de conférence serait promu.e au grade de maître.sse de conférences titulaire
- 5 ans au cas où le.la professeur.e assistant.e serait promu.e au grade de maître.sse de conférences titulaire

(1) La personne recrutée sera en pré-titularisation et fera l'objet d'une évaluation au moins six mois avant la date d'expiration de son contrat. Si elle réussit le processus d'examen, elle sera titularisée.

(2) Le processus de titularisation est composé de deux examens distincts : un examen intermédiaire et un examen final. Si la personne recrutée n'obtient pas la titularisation au moment de l'examen final, elle sera démise de ses fonctions à la fin du mandat.

(3) Si la personne recrutée a pris un congé pour une naissance, pour élever un enfant ou pour soigner des parents dépendants, elle pourra prolonger son contrat jusqu'à une certaine période en fonction de la durée de ce congé.

### 5. Domaine de recherches

Littérature française, littérature comparée ou études interculturelles en lien avec la France ou les pays francophones

## 6. Charges d'enseignement

- (1) Cours d'enseignement général : français intensif, etc.
- (2) Cours de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année : conversation française (niveaux moyen et avancé), lecture de textes littéraires francophones du XX<sup>e</sup> siècle, séminaire de langue et littérature francophones, expression écrite, direction de mémoire etc.
- (3) Niveau master : littérature française, critique littéraire française, séminaire sur les civilisations francophones, direction de recherches etc.
- (4) Niveau doctorat : direction de recherches, etc.

\* Outre les cours listés ci-dessus, il peut être demandé à la personne recrutée de prendre en charge des cours généraux ou de spécialité dans d'autres départements ou centres de recherche.

## 7. Qualifications requises

La personne recrutée doit satisfaire à toutes les conditions suivantes :

- (1) être titulaire d'un doctorat (Ph. D.) ou avoir une qualification équivalente avant le début du contrat,
- (2) pour être maître.sse de conférence, avoir publié au moins 1 livre comme auteur.e unique ou 10 articles (dont 3 au moins ont fait l'objet d'une sélection par les pairs) ; pour être professeur.e assistant.e, avoir publié plus de trois articles,
- (3) être capable de diriger les étudiants préparant un mémoire de master et/ou une thèse de doctorat,
- (4) avoir le français pour langue maternelle ou, dans le cas d'une personne non francophone native, avoir des compétences en langue française équivalentes à celles des francophones natifs,
- (5) avoir une expérience suffisante d'enseignement ou avoir publié de travaux concernant la pédagogie

\* Un niveau de japonais suffisant pour effectuer les tâches administratives serait apprécié

## 8. Pièces à fournir pour le dossier de candidature

- (1) Curriculum Vitæ (voir le fichier attaché)  
Si vous avez déjà été employé.e à l'Université d'Hiroshima (en tant que TA, RA, chercheur.se, etc.) au cours des cinq dernières années, assurez-vous d'indiquer tous les postes que vous avez occupés.
- (2) Liste des publications et des communications (numéroter chaque publication et chaque communication, souligner les numéros des articles examinés par les pairs et faire précéder d'un astérisque (\*) vos cinq publications principales)
- (3) Copie des 5 publications principales (livres, tirés à part, articles photocopiés)
- (4) Activités pédagogiques importantes et expérience d'enseignement

- (5) Liste des financements externes obtenus au cours des cinq dernières années
- (6) Résumé sur vos projets de recherche et votre vision de l'enseignement si vous étiez recruté.e (environ 2000 caractères japonais ou 700 mots en français)

\*Les candidat.e.s sont priés de soumettre tous les documents (à l'exception des livres) ci-dessus au format Word ou PDF sur un CD-ROM ou une clé USB, en plus des copies papier.

#### 9. Date limite de dépôt du dossier de candidature

Tous les documents de candidature doivent nous parvenir avant 17h00 (heure du Japon), le 15 décembre 2021.

#### 10. Adresse

Dean, Hiroshima University Graduate School of Humanities and Social sciences (Humanities program), Kazuo Tomozawa

1-2-3 Kagamiyama, Higashi-hiroshima 739-8522, JAPAN

\*Prière d'envoyer votre dossier sous pli recommandé et d'indiquer clairement en rouge sur l'enveloppe "Application documents for faculty open position in the Graduate School of Humanities and Social Sciences, Humanities program, French literature"

#### 11. Processus de sélection

- (1) La sélection sera effectuée en fonction de tous les documents de candidature qui ont été soumis.
- (2) Des entretiens auront lieu avec les candidats. En règle générale, les entretiens incluent un cours modèle en français. Dans ce cas, veuillez noter que les frais de déplacement seront à la charge du.de la candidat.e. Les candidats présélectionnés après examen des dossiers seront informés de la date, de l'heure et des modalités de l'entretien.
- (3) L'Université d'Hiroshima promeut l'égalité des sexes, conformément aux objectifs de la Loi fondamentale pour une Société fondée sur le principe d'égalité des sexes.

#### 12. Statut d'emploi

- (1) Si vous acceptez de vous conformer au Système de travail discrétionnaire pour le travail professionnel, vous êtes réputé.e travailler 7 heures et 45 minutes par jour. Sinon, les heures de travail sont de 8h30 à 17h00 (du lundi au vendredi) et les pauses sont de 12h00 à 12h45.
- (2) Les jours de travail sont en principe du lundi au vendredi (hors jours fériés).
- (3) Les jours de congé sont en principe les samedis, dimanches et jours fériés.

### 13. Salaire, etc.

- (1) Le système de salaire annuel (II) entré en vigueur en Octobre 2021 sera appliqué à la personne retenue.
- (2) La personne retenue peut être remboursée pour les frais de voyage de son domicile ou de son ancien lieu de travail au nouveau lieu de travail, conformément au Règlement de l'Université d'Hiroshima. Contactez-nous pour plus d'informations.

### 14. Évaluation

Nous faisons des évaluations individuelles pour l'ensemble des membres de l'Université d'Hiroshima après leur recrutement, et la rémunération dépend de cette évaluation globale de l'enseignant.e.

### 15. Employeur

Université d'Hiroshima

### 16. Autres

- (1) Période probatoire : six (6) mois
- (2) Les informations personnelles contenues dans le dossier de candidature seront exclusivement utilisées pour le recrutement des candidat.e.s et les formalités administratives qui s'en suivent. Elles ne seront en aucun cas utilisées à d'autres fins ni communiquées à un tiers. Une fois accomplies les procédures de sélection, les pièces ci-dessus mentionnées seront retournées aux candidat.e.s.
- (3) Tous les membres des facultés de l'Université d'Hiroshima appartiennent à l'Académie, organisation unique recouvrant toutes les facultés. À ce titre, ils peuvent être affiliés à des organisations éducatives ou de recherches telles que facultés, écoles doctorales, centres de recherche, instituts etc.
- (4) Pour chaque domaine spécialisé, l'Université d'Hiroshima a défini des normes minimales pour l'embauche des nouveaux professeur.e.s (« les normes minimales »). Nous utilisons ces normes minimales pour le processus de sélection initiale des candidat.e.s, et seuls ceux.celles qui ont satisfait aux normes minimales seront qualifiés comme candidat.e.s pour le poste concerné. Les normes minimales utilisées pour cette offre d'emploi peuvent être consultées en cliquant sur le lien URL suivant :  
<https://www.hiroshima-u.ac.jp/en/employment/kyoinkobo/>
- (5) L'Université d'Hiroshima encourage le recrutement de professeur.e.s étranger.ère.s (ressortissants d'un pays autre que le Japon) dans le but de promouvoir la mondialisation de l'université.
- (6) L'Université d'Hiroshima fournit d'autres informations sur les emplois (travail de recherche, travail de bureau, etc.). Si votre conjoint.e souhaite travailler pour

l'Université d'Hiroshima, veuillez vous référer au lien URL suivant :  
<https://www.hiroshima-u.ac.jp/en/employment/>

## 17. Contacts

Akiko Miyagawa

Hiroshima University Graduate School of Humanities and Social sciences, Humanities  
program

Tel: (+81) (0)82-424-6692

Fax: (+81) (0)82-424-6692

E-mail: [akikomiy@hiroshima-u.ac.jp](mailto:akikomiy@hiroshima-u.ac.jp)